

## A propos de l'Hôpital Ste-Justine

Je savais bien, chères Enfants, que je ne ferais pas un vain appel à votre générosité et à votre charité lorsque dans le dernier numéro de mars du Journal de Françoise, je vous demandais de vous joindre au comité de couture que j'avais l'intention de former, et vous faire par là participer à la belle œuvre du soulagement des enfants pauvres et malades de l'hôpital Sainte-Justine.

Grâce à votre bonne volonté et grâce aussi à celle de vos mères qui ont encouragé vos efforts, le personnel de petites coseuses promet pour l'avenir. Une trentaine de fillettes qui travaillent ne fût-ce qu'une heure tous les quinze jours viennent à la fin à confectionner des choses qui comptent, et je suis heureuse de le dire, toutes sont preuve de cœur et de bonne volonté. Avec ces deux bases fondamentales, l'œuvre du Comité de couture des Enfants ne peut aller qu'en progressant.

Plusieurs fillettes de Montréal ou d'en dehors de la ville, notamment de Québec et la Beauce, m'ayant exprimé le regret de ne pouvoir faire partie de notre comité, il a été décidé de les admettre à titre de "membres honoraires" moyennant vingt-cinq sous par année pour chaque famille, ou encore, à la condition qu'elles confectionnent, chacune selon son habileté, un morceau de lingerie à son choix ; chemise de nuit ou de jour, voire même une serviette pour les plus petites. Ce projet a rencontré une approbation que je suis heureuse de signaler, et tout fait espérer que, l'année prochaine, membres actifs et membres honoraires rivaliseront de zèle pour le succès de l'œuvre entreprise. Parmi les dons reçus par ces volontaires de la charité, je citerai tout particulièrement, à cause de la manière dont le don a été fait, huit paires de petites pantoufles en laine, tricotées fort joliment par deux élèves du couvent de la rue Rideau à Ottawa ; ces chères enfants, pour augmenter le mérite de leur aumône, ont demandé de ne pas publier leur nom.

Je prie les parents de mes indus-

trieuses fillettes de recevoir tous mes remerciements pour les contributions supplémentaires et de nulle obligation qu'ils ont envoyées en gâteaux et bonbons pour être distribués au goûter de nos gentilles ouvrières. J'ai été bien heureuse de ces attentions dont la délicatesse m'a émue et je les prie de croire à toute ma reconnaissance.

Afin de récompenser, chers enfants, votre zèle et votre bonne volonté, une petite séance sera donnée samedi le 6 juin prochain, à 4 heures très précises de l'après-midi, dans les salles de l'édifice de la "Patrie" que les MM. Tarte ont gracieusement mises à notre disposition.

La maison Valiquette se charge aimablement de nous fournir les sièges qui nous sont nécessaires.

Tous les enfants, garçons et filles, y seront admis au taux de cinq sous chacun.

Il ne sera pas demandé plus cher aux grandes personnes qui seront obligées d'accompagner les enfants. Pendant la représentation, il sera passé dans les rangs des spectateurs des petites boîtes de bonbons dont la vente non plus ne dépassera pas cinq sous.

Ce n'est pas onéreux, comme vous voyez, et je m'attends à ce qu'il y ait foule à la matinée du 6 juin prochain ; je puis vous assurer que vous ne regretterez pas de vous y être rendus, grâce au dévouement généreux de M. LeMarquand, commerçant français bien en vue de cette ville, qui, met au succès de l'œuvre des Enfants une bonne volonté dont les dames patronnesses de l'Hôpital Sainte-Justine sont très touchées.

Voici, chers neveux et nièces, une bonne occasion de faire la charité, car je compte que vos parents — et j'insiste sur ce point — exigeront de vous que la somme demandée soit prélevée sur vos petites épargnes.

Les produits de cette matinée seront consacrées à acheter toile et flanellette pour vos futures assemblées de couture de l'année prochaine.

En attendant, j'espère que l'ambition de mes industrieuses ne se ralentira pas et que les mères continueront à nous prêter le concours de leur influence, en maintenant chez leurs filles l'amour des pauvres petits malades de l'Hôpital des Enfants.

TANTE NINETTE.

## Le Tutoiement

L' "Echo de Paris" vient de poser un référendum concernant le tutoiement conjugal. Il a reçu une série de réponses, tantôt jolies, tantôt sensées, tantôt bizarres et inattendues.

Voici l'une de ces dernières :

Si le tutoiement est choquant, c'est surtout entre époux !... Pourquoi, grands dieux ?... "Parce qu'il devient la preuve de l'intimité, et que tout ce qui peut l'évoquer est vulgaire et déplacé." En vérité, voilà une âme bien sensible et une pudibonderie bien exagérée... C'est ce manque de simplicité qui amène souvent l'usage du VOUS devant le monde et même dans la vie coutumiére. Le VOUS est un masque, un vêtement d'apparat, qui nuit à l'intimité saine et normale, et nous semble parfaitement prétentieux.

En réalité, le tutoiement est soumis au génie de la langue. Il n'est pas d'usage en anglais. On ne l'emploie qu'en poésie, dans la grande passion, et aussi en s'adressant à la divinité. On se sert en lui parlant d'un langage spécial pour bien indiquer comme on la place en dehors de l'humanité et combien nous nous humiliions devant Dieu.

En Allemagne, au contraire, le tutoiement s'emploie quand on parle aux enfants, aux égaux et aux inférieurs. Dès que l'on s'adresse à une supériorité quelconque, le tutoiement est abandonné ; l'on dit VOUS et ce serait faute grave d'y manquer.

En italien, comme dans toutes les langues d'origine latine, le tutoiement est fréquent.

Mais l'Italien marque le respect par une formule différente : il parle alors à la troisième personne, dont il fait un emploi fréquent.

Or, le VOUS, dans la langue française, apparaît évidemment, non pas comme la marque nécessaire et obligée du respect, mais comme une simple marque de déférence. De là, presque toujours, dans l'ancien temps, et souvent encore aujourd'hui, le VOUS des enfants à leurs parents, et même entre frères et sœurs, dans les familles plus particulièrement attachées à l'habitude